

LETTRE D'INTENTION EN VUE DU TRAITEMENT ULTIME DES CENDRES VOLANTES POUR 4 INCINÉRATEURS DE DÉCHETS EN CHINE

Europlasma, expert des solutions de dépollution, annonce ce jour la signature d'une lettre d'intention (LOI) avec un géant chinois du traitement des déchets, en vue du développement et de la commercialisation de ses solutions dans le traitement final de certains polluants en Chine.

Dans la continuité de la signature, le 10 décembre 2019, de l'accord-cadre de coopération avec la ville de LaiXi pour le développement du Groupe en Chine, Europlasma enregistre une première marque d'intérêt en vue du déploiement de sa technologie plasma et de sa standardisation pour le marché chinois.

L'industriel chinois fournit des solutions d'élimination, de recyclage et de valorisation des déchets, de réhabilitation écologique de l'environnement ainsi que de nombreux services connexes. Dans le cadre de ses activités, il exploite un réseau d'une trentaine d'incinérateurs et a été choisi pour en construire une quarantaine supplémentaire. La société fait partie d'un des principaux groupes chinois dans le secteur des services et de l'innovation, associé, notamment, au plus grand parc scientifique universitaire du monde.

L'intérêt porte sur l'expertise développée depuis plus de 25 ans par Europlasma dans le traitement définitif des cendres volantes par utilisation de très haute température, la vitrification par plasma, en lieu et place de leur enfouissement, filière actuellement utilisée en Chine. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des politiques publiques chinoises en faveur de la modernisation de l'industrie par la promotion de technologies plus respectueuses de l'environnement.

Cette marque d'intérêt vise la réalisation de quatre unités complètes de vitrification des cendres volantes. Les parties prévoient d'ores et déjà, en cas de succès de ce projet, de nouvelles collaborations, pour tous les autres incinérateurs du groupe signataire. L'objectif est de faire d'Europlasma la référence nationale chinoise en matière de traitement des cendres volantes.

Pour mener à bien ce programme de co-développement, Europlasma pourra s'appuyer sa future filiale chinoise.

Jérôme Garnache-Creuillet, PDG d'Europlasma, déclare : « *Après la signature d'un accord de partenariat avec la ville de LaiXi, nous venons de franchir une étape dans le déploiement d'Europlasma en Chine et plus généralement dans le retournement du Groupe. Les enjeux commerciaux sont très élevés. À titre d'exemple indépendamment des revenus connexes récurrents, l'équipement d'un incinérateur chinois de 300 000 tonnes représente plusieurs millions d'euros, or la capacité des futurs incinérateurs sera supérieure au million de tonnes* ».

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 20 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0000044810-ALEUP / LEI 969500WYVNHBV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Anne BORDERES – Responsable Communication

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations presse

+ 33 (0) 153 673 693 – acbonjour@actus.fr

Grégoire SAINT-MARC – Relations investisseurs

+ 33 (0) 153 673 694 – europlasma@actus.fr